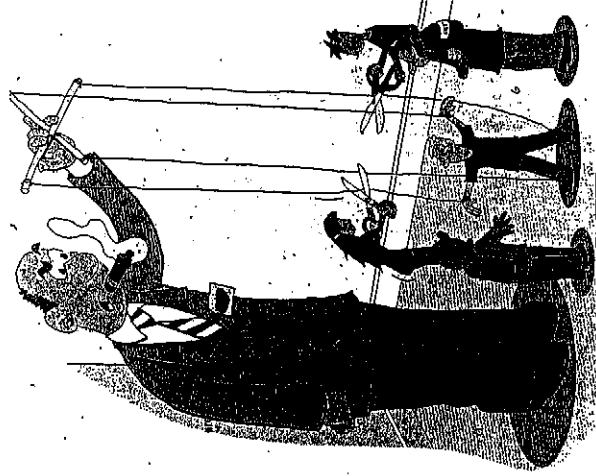


Des chefs, des chefs... et de la précarité

Tout le monde au Conseil Général a remarqué la prolifération des « cadres-chefs ». Dans un rapport de la dernière séance plénière on peut encore lire :



Un poste de directeur des infrastructures et des déplacements est vacant.

Un appel à mobilité interne et externe a été réalisé mais il s'est avéré infructueux.

Compte tenu du profil spécifique recherché, il est demandé de bien vouloir autoriser le recrutement d'un ingénieur en chef de classe normale (10^{ème} échelon).

L'impact financier annuel est de 104 020 €.

Ou encore :

Compte tenu des enjeux liés à la prévention et protection de l'enfance, il est proposé de renforcer la Direction Enfance Famille en créant une fonction de directeur adjoint, il convient pour ce nouvel emploi de transformer un poste d'attaché territorial vacant en administrateur.

L'incidence financière annuelle de cette transformation s'élève à 30 616 €.

Dans le même temps,

le Conseil Général fait la sourde oreille lorsqu'à la CGT nous demandons de transformer les postes de non-titulaires en postes de titulaires (fixes et volants).

Actuellement plus de 200 non-titulaires sont employés par le CG et ce chiffre est quasiment constant depuis plus de 5 ans. Ces agents sont dans une véritable situation de précarité puisqu'ils ne bénéficient d'aucun déroulement de carrière et qu'ils n'ont qu'une certitude, c'est que leur contrat à une fin et qu'ils se retrouveront, sans tarder, à la case départ du demandeur d'emploi.

Ces postes sont majoritairement des postes de catégories C et B indispensables à la bonne marche de la collectivité.

Si ce sont les restrictions budgétaires qui empêchent leur « titularisation », pourquoi tant de recrutements de cadres ?

C'est inadmissible et à la CGT, nous nous battons pour que cela change. Alors, ne restez pas indifférents,

Rejoignez-nous !

Syndicat CGT du personnel du Conseil Général du Finistère --- Bulletin d'adhésion

Nom, Prénom :

Adresse :